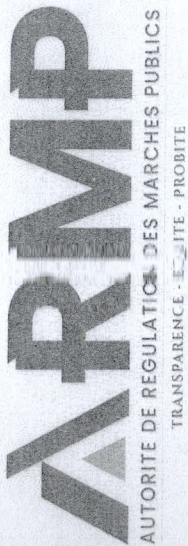


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMA TURE



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 105/2026

A LA SOCIETE GEXS Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché n°05/0847/DG/DG/CGPMP/SP/2026, conclu avec la Direction Générale des Impôts « DGI », pour un montant total hors taxe dollars américains quatre millions trois cent septante-cinq mille (USD 4 375 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trente mille six cent vingt-cinq (USD 30 625), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 28/05/2026

Directeur Administratif et Financier



0000105